

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2022

Sous la présidence de : **Monsieur Jean-François FOUNTAINE.**

Autres membres présents : **Madame Aya KOFFI - Monsieur Jean-Bernard HARENG - Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX --- Monsieur Vivien JULHES - Monsieur Eric PASQUIER - Madame Marie-Bernadette GAUTHIER VATRÉ, Monsieur Jean-Claude COSSET, Madame Catherine MARCY- Madame Anne-Marie BAUDON.**

Etaient excusés : **Madame CARLIER-MISRAHI (pouvoir à M. FOUNTAINE) - Madame Jasmine COOCHE - Monsieur Siegfried CHARRIER (pouvoir à M. JULHES) – Madame Delphine CHARIER (pouvoir à M. PASQUIER) - Monsieur El Abbès SEBBAR (pouvoir à M. HARENG) – Madame Françoise COHEN (pouvoir à Mme BAUDON) - Madame Chantal MURAT (pouvoir à Mme FLEURET-PAGNOUX).**

Secrétaire de séance : M. Vivien JULHES.

Dates de convocation.....	29 septembre 2022
Nombre de membres en exercice.....	17
Nombre de membres présents ou ayant donné procuration.....	16
Nombre de votants.....	16
Pour.....	16
Contre .....	0
Abstention.....	0

**N°15 : Attribution des aides financières en urgence**

Monsieur le Président du CCAS expose les modalités d'attribution des aides financières du CCAS :

- Les décisions de la commission d'aides financières sont formalisées tous les lundis.
- La remise des aides validées en commission, soit en espèces soit par virement et la remise de tickets services intervient à partir du jeudi.

Entre les commissions le CCAS est peut-être sollicité pour des aides en urgence.

Suite au contrôle effectué par la trésorerie, il est demandé au CCAS de régulariser par une délibération la remise d'aides financières en urgence.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'autoriser la délivrance de ces aides, soumises à l'accord de la Directrice du PASI ou des responsables des services.

**CETTE PROPOSITION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE.**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Président,

Jean-François FOUNTAINE